



Réseaux de téléphonie : le Département des Deux-Sèvres signe une convention avec France Telecom/Orange

lundi 31 octobre 2011, par [lpe](#)

Afin de renforcer l'efficacité du dispositif d'entretien et de maintenance préventive de la boucle locale cuivre qui porte ses réseaux de téléphonie, France Télécom a souhaité signer avec les Conseils généraux une convention mettant en place des engagements réciproques.

En Poitou-Charentes, le Département des Deux-Sèvres a été le premier à signer cette convention le 25 octobre dernier.

Un numéro vert sera mis à la disposition des élus qui pourront ainsi prévenir l'opérateur historique d'incidents éventuels : poteaux cassés, câbles arrachés, avancées des remises à niveau suite à intempéries, informations sur des projets d'égagement d'arbres, des opérations d'urbanisme...

D'ailleurs, France Télécom s'engage à donner une suite à tout signalement fait par un élu sous un délai d'un mois.

Un Comité de pilotage, dont la première réunion est prévue avant la fin de l'année 2011, et composé de représentants des deux parties, sera chargé de suivre la mise en place globale de ce partenariat.

Bien entendu, cette convention porte sur le réseau historique : "boucle locale cuivre" de l'opérateur, et non sur le déploiement de nouveaux équipements dédiés au haut débit ou à la téléphonie mobile, mais on ne peut qu'espérer que les efforts de France Télécom / Orange à parfaire ses réseaux, seront rapidement étendus à tous ces domaines. C'est d'ailleurs ce qu'a souligné lors de la signature le Président Eric Gautier *"Rendre un meilleur service à la population dans ce domaine est important, car cela permet de maintenir le lien entre les personnes, les territoires. Notre souci est donc de défendre ce maillage et de faire en sorte que les technologies de l'information et de la communication soient à disposition du plus grand nombre pour éviter toute fracture sociale."*

CR.

